Swift fox

Environment Canada
Environnement Canada

Canadian Wildlife Service
Service canadien de la faune

A member of the Environmental Conservation family

Canada

The swift fox, a member of the canid (dog) family, is related to wolves, coyotes, dogs, and other foxes. It can be distinguished from other kinds of foxes found in Canada, such as red, arctic, and grey foxes, by its small size (it is about the size of a house cat), the black spot on each side of its nose, and its black-tipped tail.

The swift fox gets its name from its speed. Individuals have been clocked at more than 60 km/h, but the smallness of the animal fosters the illusion of even greater speed.

The Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC) now considers swift foxes to be endangered. The species was once common across the plains of Canada, from the Pembina Hills in southwestern Manitoba to the foothills of the Rocky Mountains. In Alberta, swift foxes ranged as far north as 53° latitude, but in Saskatchewan and Manitoba they occupied more southerly plains regions.

In the past, swift foxes were important to many Plains First Nations. Among the Blackfoot of southwestern Alberta, for example, the kit fox (which is what the Blackfoot named the swift fox) society ranked high in importance and performed sacred functions. At Buffalo Lake, near Stettler, Alberta, remains of swift foxes have been found in archaeological digs dating back several thousand years.

During this century, the swift fox disappeared completely from the wild in Canada. Its demise in this country was rapid. Between 1853 and 1877, the Hudson's Bay Company marketed an average of 4681 swift fox pelts each year, but by the early 1920s the average annual take was down to 500 pelts. The last museum specimen was killed at Govenlock, Saskatchewan, in 1928. In 1978, COSEWIC formally designated the swift fox as an extirpated species, and it was not downlisted to endangered until 1999. This recovery was accomplished by releases of captive-bred foxes and foxes taken from the wild in the United States.

Exactly why the swift fox vanished from the Canadian prairies is unclear. The replacement of native prairie grasslands by farms (and hence the destruction of the fox's habitat) was certainly one factor. Also, the species may have been the unintended victim of trapping and poisoning campaigns directed at other mammals, such as coyotes, wolves, and ground squirrels. However, despite the serious overall decline of the swift fox population in the United States and the eradication of the species in some states, the foxes managed to hold out in the central United States, where habitat change and trapping and poisoning campaigns were no less threatening than in Canada. Thus, severe winters and droughts in the northern part of the swift fox's range were likely deciding factors in the disappearance of the swift fox in Canada.

The species has made a comeback in much of its U.S. range and has now reestablished a foothold in Canada.

Past and present distribution of the swift fox

Relationship to the kit fox

Early settlers of the Canadian plains knew the swift fox as the "kit" fox, and the two names have been used interchangeably since that time. However, studies of the prairie kit fox of Canada and the central United States and the desert kit fox of the southwestern United States showed that the two animals have some differences in appearance. Hence, the plains-dwelling species was designated the "swift" fox, and its desert cousin retained the name "kit" fox.

The swift fox can be distinguished from the kit fox by its shorter, more widely spaced ears, more rounded and dog-like head (the kit fox is broader between the eyes and has a narrower snout), and shorter tail (average of 52 % of body length compared with 62 % for the kit fox).

Colour, size, and longevity

In winter, the swift fox's fur is long and dense, mainly buff-grey on the head, back, and upper surface of the tail, and orange-tan on the sides, legs, and lower tail surface. The throat, chest, and belly are light coloured (buff to white). In summer, the fur is short and coarse and more reddish grey.

Males are slightly larger than females, average weights being 2.45 and 2.25 kg, respectively. The animal stands about 30 cm high at the shoulder, and its total length is about 80 cm.

The life span of swift foxes in the wild is 8–10 years, although in captivity they have lived for up to 13 years.

Habitat

Swift foxes prefer open, sparsely vegetated short- and mixed-grass prairie, where visibility and mobility are unimpeded. Native vegetation common in such grasslands includes buffalo grass, bluestem, and wire grass. Conversion of native prairie grasslands to farmland has reduced both the quantity and quality of habitat available to the swift fox over much of its former range, although sizeable tracts of native grasslands still exist in parts of southern Alberta and Saskatchewan.

For swift fox populations to thrive, it is important that suitable den habitat be available. Dens are usually located on well-drained slopes and hilltops near permanent water bodies.

Diet

Swift foxes are opportunistic predators, which means that they eat whatever is

available. Their most important food items are mice, cottontail rabbits, and carrion (or dead and decaying animals), although other small mammals, birds, insects, reptiles, and amphibians are also eaten. Although the swift fox often has to rely on stealth and surprise to catch its prey, its speed occasionally enables it to catch a jackrabbit by running it down.

In summer, the diet of the swift fox reflects the greatly increased availability of a variety of prey species. Insects such as grasshoppers are frequently found in summer droppings, accounting for as much as 50 % of the bulk. Although ground-nesting birds such as meadowlarks and Lark Buntings are also eaten, swift foxes do not appear to be major predators of game birds.

Behaviour

Swift foxes are mainly nocturnal. Daytime activity is usually confined to the den area, although animals are occasionally observed farther afield in the morning or evening during the whelping season (when the young are born). If undisturbed, adults can often be observed sunning themselves near their dens, in the mornings or evenings during the summer and at midday during the winter.

Swift foxes have a low tolerance for wind. On windy days they are rarely seen above ground; this is true in summer as well as in winter.

Ernest Thompson Seton described the swift fox as "the least cunning of our foxes." Their curious nature and ready attraction to bait make them easily trapped and poisoned, which probably contributed to their eradication over much of their range in Canada in the early 1900s.

Denning, mating, and breeding habits

Unlike most other canids, swift foxes use dens throughout the year, both for protection and for whelping pups. Some dens, thought to be used mainly for protection, consist only of a single burrow and entrance; others used as whelping lairs are often very complex, a maze of interconnected tunnels with multiple entrances. The excavated dirt is usually pulled away from the entrance, often in a straight line. Although swift foxes will enlarge or modify ground squirrel or badger holes, they are fully capable of digging their own dens.

Swift foxes often live in pairs, although they may not mate for life. Males assist in capturing prey for their young, and both parents have been seen attempting to decoy a dog away from dens where young were present.

The breeding season occurs from January through March; the gestation period is approximately 50 days. Pups born in captivity in Canada are born from mid-April to mid-May. An average litter consists of four or five pups, but as few as one and as many as eight have been reported. The pups' eyes and ears open at 10–15 days, and the pups are weaned at 6–7 weeks. They have the appearance of adults by 2 months of age, and by September they are nearly as large as their parents. Young foxes depart from the den where they were born sometime during the autumn.

Predators

The fact that swift foxes appear to be dependent on dens throughout the year implies a need for protection in a habitat where cover is sparse. Coyotes, eagles, Red-tailed Hawks, and Rough-legged Hawks have been listed as enemies of swift foxes. However, it is humans that pose the most significant threat to the survival of the species, both directly (by hunting, trapping, poisoning) and indirectly (by destruction of suitable habitat).

Commercial value

Although frequently mentioned by early fur traders, swift fox pelts were never highly prized. The skins were considered too small and the fur too coarse to be of significant value. Prices quoted by Seton ranged from $0.30 per pelt in 1906 to $8.35 per pelt in the boom years after World War I. Pelts sold in England were often dyed to imitate better-quality fox pelts.

In spite of their low value as furbearers, swift foxes are frequently caught in traps set for other more valuable species, such as red foxes and coyotes. They must therefore be managed, as are other furbearers.

Rehabilitation of the swift fox in Canada

In 1983, the Canadian Wildlife Service, in cooperation with the Faculty of Environmental Design, University of Calgary; the Wildlife Reserve of Western Canada, Cochrane, Alberta; the Calgary Zoo; the World Wildlife Fund (Canada); the Prairie Farm Rehabilitation Administration, Agriculture Canada; and the governments of Alberta, Saskatchewan, and Manitoba, initiated a program to reintroduce the swift fox to parts of its former range in Canada. The foxes released were either caught in the wild in the United States or raised in captivity from breeding stock imported from the United States. Initially only the "soft" release method was used, in which pairs of foxes were penned and fed over winter at selected sites and released the following spring or summer. This technique allowed the foxes to become oriented to the release area. In addition, some pairs produced a litter of pups in the holding pens prior to release. Later, a second method, termed the "hard" release, was used, in which foxes that were old enough to disperse were taken from captive facilities in the fall and released directly into the wild. Preliminary data suggest that this method may be as good as or better than the soft release method.

Between 1983 and 1992, 136 foxes were released in soft releases and 507 foxes were released in hard releases. Low survival rates in the early years of a reintroduction are normal, and this experiment was no exception. Bad weather and predation by coyotes, bobcats, eagles, and owls accounted for most of the losses. However, studies to date have shown that released foxes can survive in the Canadian prairies: some have survived up to four years and have produced young. In 1991, an estimated 250 or more swift foxes were roaming wild and free in Canada, and the species was sighted or recorded as present in some other way (e.g., road kills) in at least 278 sections of land in southern Alberta and southern Saskatchewan. There were also 12 records of swift foxes in northern Montana between 1986 and 1992, and these foxes likely originated from the Canadian program.

Although the majority of the original stock of released foxes has perished, scientists are encouraged by the survival of a nucleus of second-generation foxes born and raised completely in the wild, and monitoring and releases will continue until several generations of foxes have been born. The population has increased, and the survivors have passed on common knowledge of den locations and food sources, a key element in the establishment of a viable population of swift foxes.

Public support for swift fox reintroductions

The ultimate aim of all participants in the reintroduction project is to see the swift fox become well enough established to permit its removal from the endangered species list. Such an event would mean that this interesting little canid will have been restored to its rightful place as part of Canada's natural heritage.

Formed in 1986, the Swift Fox Conservation Society has greatly contributed to the success of this project. In addition to broad urban support, a core of local landowner support at the three release site areas has been important to the success of the program.

Reading list

Banfield, A.W.F. 1974. The mammals of Canada. University of Toronto Press. Toronto.

Carbyn, L.N., H. Armbruster, and C. Mamo. 1993. The swift fox reintroduction program in Canada from 1983 to 1992. *In* Restoration of endangered species. Cambridge University Press. Cambridge, U.K.

Chambers, G.D. 1978. Little fox on the prairie. Audubon 80(4):62–71.

Lynch, W. 1987. The return of the swift fox. Canadian Geographic 107(4):28–33.

Russell, R.H., and G.W. Scotter. 1984. Return of the native. Nature Canada 13(1):7–13.

Seton, E.T. 1929. Lives of game animals. Doubleday, Doran and Co. Garden City, New York.

The Canadian Wildlife Service

The Canadian Wildlife Service of Environment Canada handles wildlife matters that are the responsibility of the Canadian government. These include protection and management of migratory birds as well as nationally significant wildlife habitat. Other responsibilities are endangered species, control of international trade in endangered species, and research on wildlife issues of national importance. The service cooperates with the provinces, territories, Parks Canada, and other federal agencies in wildlife research and management.

For more information about the Canadian Wildlife Service or its publications, please contact:

Publications
Canadian Wildlife Service
Environment Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0H3
(819) 997-1095
(819) 997-2756 (fax)
cws-scf@ec.gc.ca

ENVIRONMENTAL CHOICE · CHOIX ENVIRONNEMENTAL

Address for access to the Hinterland Who's Who series on the Internet: http://www.cws-scf.ec.gc.ca

Également disponible en français sous le titre
Le renard véloce

Published by authority of the Minister of the Environment

©Minister of Public Works and Government Services Canada, 1983, 1988, 1993

Catalogue number CW69-4/68-2001E
ISBN 0-662-30955-3
Text: Richard H. Russell
Revised by L. Carbyn, 1993
Updated in 1999 by S. Burns
Photo: L. Carbyn

Le renard véloce

Environnement Canada
Environment Canada

Service canadien de la faune
Canadian Wildlife Service

Un membre de la famille Conservation de l'environnement

Canada

Le renard véloce est membre de la famille des canidés (chiens), à laquelle appartiennent également le loup, le coyote, le chien et les autres renards. Il se distingue des autres renards du Canada (renard roux, renard arctique et renard gris) par sa petite taille (à peu près celle d'un chat domestique), par la tache noire qu'il a de chaque côté du museau et par sa queue à bout noir.

Le renard véloce a été appelé ainsi à cause de sa rapidité. On a observé des renards de cette espèce courant à plus de 60 km/h, mais la petitesse de l'animal donne l'impression qu'il se déplace encore plus vite.

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a maintenant désigné le renard véloce comme une espèce « en voie de disparition ». Les renards véloces étaient nombreux dans la partie des Prairies canadiennes qui va des collines Pembina, dans le Sud-Ouest du Manitoba, jusqu'aux contreforts des Rocheuses. En Alberta, l'aire de répartition s'étendait jusqu'au 53e degré de latitude nord, mais en Saskatchewan et au Manitoba, elle se limitait aux zones de plaines situées plus au sud.

Autrefois, ce petit canidé était important pour de nombreuses Premières Nations des Prairies. Par exemple, dans la mythologie des Pieds-Noirs du Sud-Ouest de l'Alberta, le renard nain (nom que donnaient les Pieds-Noirs au renard véloce) occupait un rang élevé et était investi de fonctions sacrées. On a retrouvé des restes de cette espèce dans des sites archéologiques datant de plusieurs milliers d'années, à Buffalo Lake, près de Stettler, en Alberta.

Au cours du 20e siècle, le renard véloce à l'état sauvage a complètement disparu du Canada. Sa disparition a été rapide au pays. Entre 1853 et 1877, la Compagnie de la Baie d'Hudson a mis sur le marché une moyenne de 4 681 peaux de renard véloce par année, mais au début des années 1920, les prises annuelles moyennes n'étaient plus que de 500. On a tué le dernier spécimen de musée à Govenlock (Saskatchewan) en 1928. En 1978, le COSEPAC a officiellement désigné le renard véloce comme une espèce « disparue du Canada », et cette désignation n'a été améliorée à espèce « en voie de disparition » qu'en 1999. Ce rétablissement a été effectué grâce à la mise en liberté de renards élevés en captivité et de renards capturés à l'état sauvage aux États-Unis.

Les raisons exactes de la disparition du renard véloce des Prairies canadiennes sont vagues. La conversion des prairies naturelles en terres agricoles (par conséquent, la destruction de l'habitat du renard véloce) compte sans aucun doute parmi les facteurs de ce déclin, mais il semble également qu'il aurait été la victime innocente de campagnes de piégeage et d'empoisonnement visant d'autres mammifères, comme les coyotes, les loups et les spermophiles. Malgré l'importante baisse des populations de renards véloces aux États-Unis et sa disparition de certains États, l'espèce s'est toutefois maintenue dans le centre des États-Unis où les menaces créées par la modification de l'habitat et les campagnes de piégeage et d'empoisonnement n'étaient pas moins réelles qu'au Canada. Il est probable que les hivers rigoureux et les sécheresses qui ont frappé la partie septentrionale de son aire de répartition aient été les facteurs déterminants dans sa disparition du Canada.

L'espèce a commencé à réapparaître dans la plus grande partie de l'aire de répartition qu'elle occupe aux États-Unis et a maintenant retrouvé sa place au Canada.

Ancienne aire de répartition et aire de répartition actuelle du renard véloce

Rapport avec le renard nain

Les premiers colons des Prairies canadiennes utilisaient le terme « renard nain » pour désigner le renard véloce, et on utilise depuis l'un ou l'autre de ces deux noms. Cependant, des études sur les renards nains des Prairies du Canada et du centre des États-Unis, ainsi que sur le renard nain du désert du Sud-Ouest des États-Unis ont montré que les deux animaux ne sont pas entièrement identiques. Aussi, l'espèce habitant les Prairies a été désignée sous le nom de « renard véloce », tandis que celle habitant le désert a gardé le nom de « renard nain ».

Le renard véloce se distingue du renard nain par ses oreilles plus courtes et plus espacées, par sa tête plus arrondie et ressemblant davantage à celle d'un chien (chez le renard nain, l'écart entre les yeux est plus grand et le museau plus étroit) ainsi que par sa queue plus courte, qui fait en moyenne 52 p. 100 de la longueur du corps par rapport à 62 p. 100 pour le renard nain.

Couleur, taille et longévité

En hiver, le pelage du renard véloce est long et fourni, principalement gris chamois sur la tête, le dos et le dessus de la queue et roux orangé sur les flancs, les pattes et le dessous de la queue. La gorge, la poitrine et le ventre sont pâles (de chamois à blanc). En été, la fourrure est courte et rude, de couleur gris rougeâtre.

Les mâles sont un peu plus gros que les femelles, pesant en moyenne 2,45 kg contre 2,25 kg pour ces dernières. Le renard véloce mesure environ 30 cm à l'épaule, et sa longueur totale est d'environ 80 cm.

Dans la nature, il vit de huit à dix ans; en captivité, certains individus ont atteint l'âge de treize ans.

Habitat

Les renards véloces préfèrent les prairies ayant de grands espaces où il n'y a aucun obstacle à la visibilité ni à la mobilité et où

la végétation est clairsemée, courte et variée. La végétation indigène que l'on retrouve souvent dans de telles prairies inclut de l'herbe aux bisons, de la schizachyrium à balais et du pâturin comprimé. La transformation de la prairie indigène en terres agricoles a entraîné une diminution de la quantité et de la qualité de l'habitat du renard véloce dans la majeure partie de son ancienne aire de répartition. Toutefois, il existe encore des zones assez importantes où la prairie est demeurée inchangée dans le Sud de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Pour que les populations de renards véloces prospèrent, elles ont besoin d'un habitat propice à l'aménagement de terriers. Habituellement, les renards véloces font leurs terriers dans des pentes bien drainées et au sommet de collines, près d'étendues d'eau permanentes.

Régime alimentaire

Le renard véloce n'est pas un prédateur sélectif, ce qui signifie qu'il mange ce qu'il trouve. Il se nourrit principalement de souris, de lapins des marais et de charogne (animaux morts ou en putréfaction), mais également de petits mammifères, d'oiseaux, d'insectes, de reptiles et d'amphibiens. Même s'il doit souvent compter sur la surprise et la ruse pour capturer ses proies, sa vitesse lui permet parfois d'attraper des lièvres de Townsend à la course.

En été, le régime alimentaire du renard véloce reflète la plus grande variété de proies disponibles. On trouve souvent, dans les excréments, des restes d'insectes (p. ex. des sauterelles) dans une proportion pouvant atteindre 50 p. 100 de la masse. Bien qu'il se nourrisse également d'oiseaux qui nichent sur le sol, comme les sturnelles et les Bruants noir et blanc, il ne semble pas être l'un des principaux prédateurs d'oiseaux considérés comme gibier.

Comportement

Le renard véloce est un animal principalement nocturne. Habituellement, il passe la journée dans son terrier ou à proximité, mais on en a observé, à l'occasion, loin du terrier, le matin ou le soir pendant la saison de la mise bas (lorsque les petits naissent). Si on ne les dérange pas, on peut souvent observer des adultes qui prennent le soleil près du terrier, le matin ou le soir en été, et le midi en hiver.

Les renards véloces n'aiment pas beaucoup le vent. Aussi, lorsqu'il vente, que ce soit en été ou en hiver, ils sortent rarement de leur terrier.

Ernest Thompson Seton a dit du renard véloce qu'il était le moins rusé de nos renards. Sa curiosité et sa naïveté font qu'il se fait facilement prendre au piège et empoisonner, ce qui a probablement contribué à la disparition de l'espèce de la majeure partie de son aire de répartition au Canada, au début des années 1900.

Terriers, accouplement et reproduction

Contrairement à la plupart des autres canidés, les renards véloces habitent leur terrier tout au long de l'année, tant pour se protéger que pour la mise bas. Certains terriers, que l'on pense être utilisés principalement comme abri, ne se composent que d'un simple trou avec une seule entrée; d'autres, utilisées pour la mise bas, sont souvent très complexes, comprenant un réseau de tunnels reliés entre eux et de nombreuses entrées. Généralement, la terre est transportée en ligne droite à une certaine distance de l'entrée. Même si les renards véloces utilisent des terriers de spermophiles ou de blaireaux qu'ils agrandissent ou modifient, ils sont tout à fait capables de creuser eux-mêmes leur habitation.

Ils vivent souvent par couple, mais ils ne forment pas toujours des unions permanentes. Les mâles aident à chasser des proies pour les petits; on a déjà vu un mâle et une femelle tenter d'attirer un chien loin du terrier où se trouvaient les petits.

La saison de reproduction s'étend de janvier à mars; la période de gestation dure environ 50 jours. En captivité, au Canada, les petits naissent entre la mi-avril et la mi-mai. Une portée moyenne comprend de quatre à cinq renardeaux, mais on a observé des portées n'en comportant qu'un seul et d'autres, huit. Les renardeaux commencent à voir et à entendre lorsqu'ils sont âgés de dix à quinze jours et ils sont sevrés au bout de six ou de sept semaines. Dès l'âge de deux mois, ils ont la même apparence que les adultes et, en septembre, ils ont presque la même taille. Les jeunes renards quittent le terrier natal pendant l'automne.

Prédateurs

Comme les renards véloces utilisent leurs terriers tout au long de l'année, cela signifie qu'ils ont besoin de se mettre à l'abri, car la végétation de leur habitat est clairsemée. Les coyotes, les aigles, les Buses à queue rousse et les Buses pattues sont reconnus comme étant des ennemis du renard véloce. Cependant, ce sont les humains qui représentent la plus grande menace à la survie de l'espèce, soit directement (chasse, piégeage, empoisonnement), soit indirectement (destruction de l'habitat).

Valeur commerciale

Les premiers commerçants de pelleteries mentionnent souvent qu'ils achetaient des peaux de renard véloce, mais le prix n'en a jamais été très élevé, les peaux étant considérées comme trop petites et la fourrure trop rude pour avoir une valeur importante. D'après Seton, les prix ont varié de 0,30 $ la pièce, en 1906, à 8,35 $ la peau, durant les années de prospérité qui ont suivi la Première Guerre mondiale. Souvent, les peaux vendues en Angleterre étaient teintes de façon à imiter du renard de meilleure qualité.

En dépit de leur faible valeur commerciale, les renards véloces sont souvent pris dans des pièges tendus pour d'autres espèces ayant une plus grande valeur, comme le renard roux et le coyote. Par conséquent, ils doivent faire l'objet d'une gestion tout comme les autres animaux à fourrure.

Rétablissement du renard véloce au Canada

En 1983, le Service canadien de la faune, en collaboration avec la faculté des sciences de l'environnement de l'université de Calgary, la réserve de faune de l'Ouest canadien, à Cochrane, en Alberta, le zoo de Calgary, le Fonds mondial pour la nature (Canada), l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (Agriculture Canada), ainsi qu'avec les gouvernements de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, a mis sur pied un programme visant à rétablir le renard véloce dans certaines parties de son ancienne aire de répartition au Canada. Les renards ainsi mis en liberté avaient été soit capturés dans la nature aux États-Unis, soit élevés en captivité avec un groupe de couples reproducteurs importés de ce pays. Au début, on utilisait seulement la méthode « progressive » de remise en liberté, en vertu de laquelle des couples de renards étaient placés dans des aires clôturées, nourris pendant l'hiver à certains endroits choisis, puis libérés le printemps ou l'été suivant. Cette technique permettait aux renards de s'acclimater à leur nouveau territoire. Certains couples se sont même reproduits dans les aires d'attente. Par la

suite, on a eu recours à la méthode « directe » de remise en liberté, en vertu de laquelle on prenait, à l'automne, des renards en captivité assez âgés pour se disperser et on les relâchait dans la nature. Les premiers résultats laissent présager que cette deuxième méthode était aussi efficace, sinon meilleure, que la première.

Entre 1983 et 1992, 136 renards ont été remis en liberté selon la méthode progressive et 507 autres selon la méthode directe. Les faibles taux de survie enregistrés durant les premières années de rétablissement sont normaux, et cette expérience n'a pas échappé à la règle. Le mauvais climat et les prédateurs, tels que le coyote, le lynx roux, l'aigle et le hibou, sont responsables de la majorité des pertes. Toutefois, les études effectuées jusqu'à présent montrent que les renards ainsi remis en liberté peuvent survivre dans les Prairies canadiennes : certains ont en effet vécu pendant quatre ans et se sont reproduits. En 1991, on évaluait à 250 ou plus le nombre de renards véloces qui erraient librement dans la nature au Canada. De plus, on a observé l'espèce ou signalé sa présence d'autres façons (p. ex. dénombrement des individus tués par des véhicules) dans au moins 278 secteurs du Sud de l'Alberta et du Sud de la Saskatchewan. Entre 1986 et 1992, on a également signalé la présence dans le Nord du Montana de 12 renards véloces, présence qui était probablement liée à l'existence du programme canadien.

Même si la plupart des premiers renards remis en liberté ont péri, les scientifiques se disent encouragés par la survie d'un noyau de renards de deuxième génération nés et élevés entièrement dans la nature. Aussi, la surveillance et les remises en liberté de représentants de cette espèce se poursuivront jusqu'à ce que naissent plusieurs générations de renards. La population a augmenté, et les survivants ont transmis à la prochaine génération leurs connaissances de l'emplacement des terriers et des sources de nourriture, un élément essentiel pour la survie du renard véloce.

Soutien du public pour la réintroduction du renard véloce

Le but ultime visé par l'ensemble des participants au plan de réintroduction est que le renard véloce s'implante suffisamment bien pour que l'on puisse le rayer de la liste des espèces en voie de disparition. Le cas échéant, cet intéressant petit canidé aura repris la place qui lui revient parmi les richesses du patrimoine naturel du Canada.

Fondée en 1986, la Swift Fox Conservation Society a grandement contribué au succès de ce projet. En plus du vaste soutien urbain, l'appui d'un groupe de propriétaires fonciers habitant aux environs des trois secteurs de remise en liberté a compté pour beaucoup dans la réussite du programme.

Ouvrages à consulter

Banfield, A.W.F. 1977. *Les mammifères du Canada*. Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press. p. 280 et 281.

Carbyn, L.N., Armbruster, H. et Mamo, C. 1993. « The swift fox reintroduction program in Canada from 1983 to 1992 », dans *Restoration of endangered species*. Cambridge University Press. Cambridge (R.-U.).

Chambers, G.D. 1978. *Little fox on the prairie*. Audubon 80(4):62–71.

Lynch, W. 1987. *The return of the swift fox*. Canadian Geographic 107(4):28–33.

Russell, R.H. et Scotter, G.W. 1984. *Return of the native*. Nature Canada 13(1):7–13.

Seton, E.T. 1929. *Lives of game animals*. Doubleday, Doran and Co. Garden City, New York.

Wooding, F.H. 1984. *Les mammifères sauvages du Canada*. Éd. Marcel Broquet. La Prairie (Québec). p. 83.

Le Service canadien de la faune

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada est chargé des questions de compétence fédérale touchant les espèces sauvages, notamment de protéger et de gérer les oiseaux migrateurs et les habitats canadiens d'importance nationale. Il est aussi responsable des espèces en péril, de la réglementation du commerce international des espèces en péril et de la recherche sur les préoccupations d'importance nationale concernant les espèces sauvages. Il collabore avec les provinces, les territoires, l'Agence Parcs Canada et d'autres organismes fédéraux travaillant à la recherche et à la gestion des espèces sauvages.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Service canadien de la faune ou ses autres publications, communiquez avec les :

Publications
Service canadien de la faune
Environnement Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0H3
(819) 997-1095 (téléphone)
(819) 997-2756 (télécopieur)
cws-scf@ec.gc.ca

Voici l'adresse pour avoir accès à la collection de La faune de l'arrière-pays sur Internet : http://www.cws-scf.ec.gc.ca

Also available in English under the title **Swift fox**.

Publié avec l'autorisation du ministre de l'Environnement

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 1983, 1988, 1993

N° de catalogue CW69-4/68-2001F
ISBN 0-662-86155-8
Texte : Richard H. Russell
Révisé par L. Carbyn, en 1993
Mis à jour par S. Burns en 1999
Photo : L. Carbyn